

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26169**

Intitulé

MASTER : MASTER à finalité professionnelle - Domaine : Arts, Lettres, Langues - Mention : Langues étrangères - Spécialité : Traduction, sous-titrage, doublage

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université Nice Sophia Antipolis, Recteur de l'académie de Nice

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136g Langues étrangères appliquées au tourisme, au commerce international, aux affaires, à la documentation ; Interprétariat et traduction

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

La personne diplômée peut exercer les activités suivantes :

la traduction et l'adaptation de supports audiovisuels (films, séries, programmes télévisuels...)

la post-production

l'édition.

Le titulaire du diplôme est capable de :

Traduire-adapter, principalement vers sa langue maternelle (généralement le français) et à partir d'une langue étrangère (et notamment à partir de l'anglais, de l'espagnol ou de l'italien), les dialogues d'un film, d'une série TV, et plus généralement la partie verbale des programmes audiovisuels de toutes natures, en maîtrisant les techniques et la technologie des différents modes de transfert linguistique : sous-titrage, doublage, voice-over, sous-titrage pour sourds et malentendants...).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Post-production audiovisuelle

Les titulaires du diplôme peuvent exercer dans les emplois suivants :

Adaptateurs de sous-titrage, doublage, voice-over, sous-titrage pour sourds et malentendants

Chargés de production / Chargés de projets

Opérateur en repérage-simulation

Autres métiers de la traduction et de l'audiovisuel

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1108 : Traduction, interprétariat

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Ces unités peuvent être acquises par la formation ou la validation des acquis (VAE).

Le master se compose de deux semestres de master 1 et deux semestres de master 2 (spécialisation professionnelle)

Les composantes de la certification en année 2 de spécialisation professionnelle sont les Unités d'Enseignements décrites dans la liste ci-après.

2 UE fondamentaux et professionnels de tronc commun : Economie du cinéma, Histoire du doublage, Atelier de rédaction, Nouvelles technologies informatiques, Initiation aux logiciels spécialisés, Théorie de la traduction (générale et audiovisuelle), Pratiques professionnelles de la traduction-adaptation.

2 UE disciplinaires de spécialité (anglais / espagnol / italien) : développement des compétences linguistiques, culturelles, traductionnelles à partir de la langue étrangère source vers le français ; application de ces compétences aux principaux modes de transfert linguistique de supports audiovisuels (sous-titrage, doublage, commentaire en voice-over).

2 UE complémentaires sur listes : Histoire et esthétique des cinématographies nationales, Analyse filmique et culture cinématographique générale.

1 UE « Travaux personnels » : Projet professionnel tutoré de fin de formation et Stage obligatoire en entreprise (évalué sur rapport écrit).

Le bénéfice de l'acquisition d'une composante (unité) par la VAE ou par la formation est illimité.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA
CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie pédagogique le permet
Après un parcours de formation continue	X	Idem statut d'étudiant
En contrat de professionnalisation	X	Idem statut d'étudiant
Par candidature individuelle	X	Possibilité pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP.
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Double-diplôme avec l'Université de Palerme, Italie

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29/12/2014 relatif aux accréditations de l'Université de Nice à délivrer les diplômes nationaux n° 20081003

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013 articles R.613-33 à R.613-37.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE).
<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/>

Autres sources d'information :

Université Sophia Antipolis (Nice) (UNS) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [nice]
 Université de Nice Sophia-Antipolis

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [Nice]
 Faculté des lettres, arts et sciences humaines : 98, bd. Edouard Herriot - BP3209 - 06204 Nice cedex 3

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté des lettres, arts et sciences humaines : 98, bd. Edouard Herriot - BP3209 - 06204 Nice cedex 3

Historique de la certification :